

La fusion entre dans une phase concrète

CHABLAIS La réflexion autour d'une possible fusion entre Monthey et Collombey-Muraz va de l'avant. Elle se veut basée sur des réalités chiffrées et être réalité au 1er janvier 2025.

PAR FABRICE.ZWAHLEN@LENOUVELLISTE.CH

Il y a un an, les Exécutifs de Collombey-Muraz et de Monthey entamaient la nouvelle législature en lançant un processus de réflexion autour d'une possible fusion de leurs communes. Depuis, les présidents Yannick Buttet et Stéphane Coppey ne se sont plus exprimés sur la question. Ils ont accepté de lever un coin de voile pour «Le Nouvelliste», eux qui coprésident le comité de pilotage.



On ne veut en aucun cas modifier les mentalités des villages.

YANNICK BUTTET
PRÉSIDENT DE COLLOMBEY-MURAZ

Trois solutions à choix

Depuis un an, Yannick Buttet et Stéphane Coppey ont multiplié les réunions avec le bureau valaisan Serec, spécialisé dans les questions de fusion de communes. «Nous avons mandaté cette entreprise pour qu'elle radiographie au mieux la situation actuelle», dixit les deux présidents. «Au final, nous aurons trois choix: le statu quo, amplifier nos collaborations ou proposer de fusionner», résume Yannick Buttet. Depuis le début de l'année, Serec accumule les données afin de créer des dossiers qui seront remis aux groupes de travail pour analyse, corrections et validation. Ceux-ci compteront au total 30 à 40 participants (municipaux, présidents du Législatif, mais aussi chefs de service). «Nous ne voulons pas réaliser une analyse politique mais collecter des renseignements objectifs», soulignent nos deux interlocuteurs.

Quatre groupes de travail ont été formés

Quatre groupes de travail entreront en scène entre juin et septembre. Les thématiques retenues concernent l'identité, l'administration (économie publique, finances, sécurité, travaux publics), l'urbanisme



Yannick Buttet (président de Collombey-Muraz) et Stéphane Coppey (président de Monthey) prennent la pose avec le drapeau de leur voisin.
LE NOUVELLISTE/A

DATES CLÉS

→ Juin-septembre 2018

Mise en place de quatre groupes de travail.

→ 2019-1^{er} semestre 2020

Création de divers ateliers citoyens.

→ 2022-2023

Eventuelle votation sur un projet de fusion des Conseils généraux puis des populations concernées.

→ 1^{er} janvier 2025

Eventuelle création d'une nouvelle commune.

«La question du nom de l'éventuelle future commune sera la problématique numéro 1 à régler.»

STÉPHANE COPPEY
PRÉSIDENT DE MONTHÉY

(aménagement du territoire, mobilité, protection de l'environnement, équipement et installations techniques) et la formation, le social et la santé (écoles primaires, secondaires, crèches, UAPE, EMS, CMS).

Vote possible en 2022 ou 2023

Après analyse des résultats issus des groupes de travail, les autorités prendront une première décision, fin 2018-début 2019. Elles devront choisir de poursuivre ou non la réflexion en y associant (en 2019), la population, sous forme d'ateliers citoyens (jusqu'en juin 2020). Selon le ressenti, un passage par les urnes pourrait alors

avoir lieu vers 2022-2023, afin que la législature 2025-2029 soit la première de la nouvelle mouture. «Tout le monde pourra accéder au rapport final», précise Stéphane Coppey.

Le nom de la commune, obstacle numéro un

La crainte du changement pourrait peser de tout son poids dans ce dossier. «C'est pour cela que l'on veut travailler d'une manière moins émotionnelle, tout en sachant que la question du nom de l'éventuelle future commune sera la problématique numéro un à régler», confirment les deux élus. «C'est vraisemblablement l'ultime question que nous trancherons.»

Respecter les différences

«On ne veut en aucun cas modifier les mentalités», rappelle Yannick Buttet. Collombey-Muraz compte cinq villages et autant de dynamiques et d'esperts. Idem pour Monthey avec la ville, les Giettes et Choëx. «Notre but est d'améliorer les services aux citoyens. En ce

Des collaborations déjà existantes

Les deux voisines collaborent déjà en matière de police, du Service de l'eau, des constructions, du Service énergie et développement durable. Elles possèdent un bus urbain commun et un foyer de jour. La liste s'allongera avec la caserne des pompiers, la création d'une société indépendante en matière de service de l'eau, une promotion économique commune et la route intercommunale de l'Epine (route de contournement par le bas de la ville). Le mariage éventuel entre Monthey et Collombey-Muraz ferait de la commune une cité new-look de près de 30 000 habitants. Elle aurait un impact certain sur l'ensemble du district, du canton, le district d'Aigle et l'Arc lémanique.

sens, une fusion administrative n'éliminerait en rien les diverses identités qui existent à l'intérieur de nos communes.»

Pas de pression financière

Ni Collombey-Muraz, ni Monthey n'ont le couteau sous la gorge. Les finances de la première sont en sensible amélioration depuis deux ans. En une législature, la marge d'autofinancement est passée de 900 000 à environ 5 millions de

francs. Les indices et taux d'impositions des deux communes sont proches: 1,20 et 160% pour Monthey, 1,25 et 165% pour Collombey-Muraz. Côté investissements, cette dernière a quelques longueurs d'avance (EMS, écoles). D'où une dette nette par habitant supérieure (3500 francs contre 1500 francs à Monthey). En ce sens, l'aspect financier ne devrait pas être un obstacle à la fusion.

EN
BREF

SALQUENEN

Le Grand Cru fête ses 30 ans

Les Salquenards ont fait œuvre de pionniers. En 1988, Salquenen produisait le premier Grand Cru de Suisse et donnait des idées à bien d'autres régions viticoles du pays. «Trente ans plus tard, Salquenen conserve le Grand Cru le plus original de Suisse», souligne Jens Grichting, directeur général de l'Association du village du vin. La raison de cette originalité? La dégustation des bouteilles jusqu'ici dévolues aux seuls professionnels salquenards a été complétée par une comparaison d'empreintes. «Durant la dégustation à la cuve, on établit une empreinte du vin au moyen d'une analyse. Cette empreinte est ensuite comparée à celle d'une bouteille pleine et choisie de manière aléatoire.» Salquenen est la seule commune valaisanne à utiliser ce procédé en plus de la dégustation. «Il permet d'affiner encore les règles déjà très strictes appliquées au Grand Cru Valais.» Pour marquer trente ans de succès, le village viticole organise trois concours et tirages au sort agendés fin avril, en juillet et en octobre 2018. Plus d'infos sur www.salgesch.ch/fr/ **PAG**

MONTHÉY

Inauguration publique de la déchèterie

La nouvelle déchèterie de Monthey sera inaugurée samedi prochain dès 10 h 30. Après trois ans d'emplacement provisoire compte tenu des travaux d'assainissement de la décharge du Pont Rouge, elle a retrouvé sa place initiale en février dernier. L'aménagement a été entièrement repensé: «Il y a davantage d'espace, des bennes plus volumineuses et des quais sécurisés. Des adaptations seront encore apportées pour faciliter le tri sélectif et le confort des utilisateurs», explique Gilles Cottet, municipal en charge du Service infrastructures, mobilité et environnement. **JG**

2,3 millions pour nos clients de l'agence générale de Sion.

Grâce à la Coopérative, nous les faisons à nouveau participer à notre succès. Dans toute la Suisse, les clientes et les clients de la Mobilière reçoivent 160 millions de francs sous la forme d'une réduction sur les primes des assurances véhicules et entreprises.

la Mobilière